



Tout le monde en parle...

L'économie circulaire

Lydie Gaudier ■ Juin 2016

Qu'est ce que l'économie circulaire ?

L'économie circulaire vise trois objectifs qui sont la réduction de la demande de matières premières et d'énergie, l'augmentation de la durée de vie des produits et l'ancrage local de la production.

Pour ce faire, il s'agit avant tout de promouvoir le recyclage et la réutilisation. Les déchets d'une entreprise peuvent constituer une source de matières premières pour d'autres. Les relations d'interdépendance et de collaboration entre firmes sont amenées à se développer, favorisant l'ancrage local de l'activité et le recours aux matières premières disponibles localement.

En Wallonie, les Ateliers du Monceau (Entreprise de Travail Adapté) ont cherché à diversifier leurs activités fondées sur l'usage du bois. Ils se sont lancés dans un projet de système constructif en ossature bois préfabriquée qui permet de concevoir des maisons évolutives, durables et économiques, tout en valorisant énergétiquement les résidus issus de la réparation de palettes. Ils sont passés, ce faisant, de 49 à 137 travailleurs.

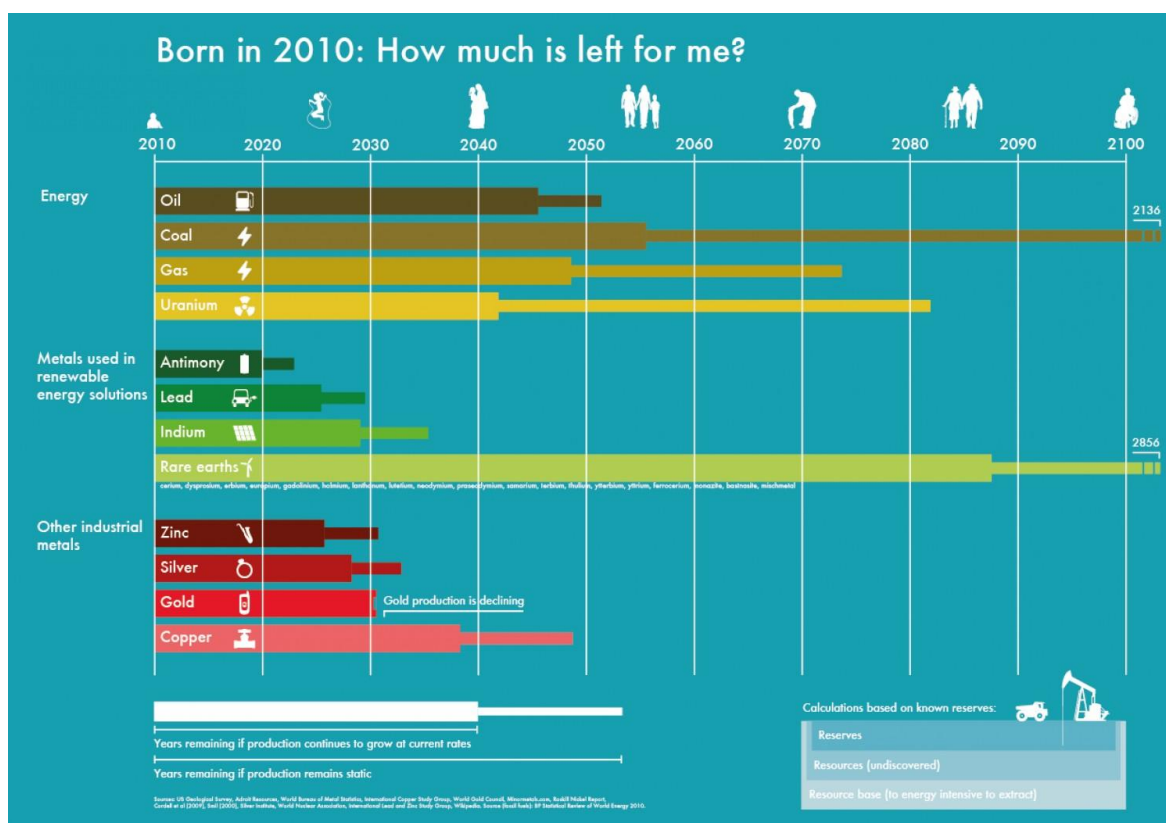
Il s'agit également de lutter contre l'obsolescence programmée en construisant des produits de telle sorte qu'ils puissent être réparés plutôt que jetés (éco-design).

Le domaine des téléphones portables est particulièrement concerné en raison de son utilisation de terres rares. L'expression « terres rares » qualifie un ensemble de 17 éléments chimiques dotés de propriétés exceptionnelles. C'est grâce à ces terres rares que les couleurs de nos écrans d'ordinateur sont aussi éclatantes, que nos téléphones portables ont des écrans tactiles et que les éoliennes peuvent produire de l'électricité. L'envers du décor est que leur extraction et leur transformation se font dans des conditions sociales inacceptables, sont polluants, produisent des déchets radioactifs et dénaturent les paysages.

Des alternatives commencent à émerger pour remplacer ces minéraux, les recycler intelligemment et les fabriquer en respectant davantage l'environnement. A titre d'exemple, le designer néerlandais Dave Hakkens a ainsi imaginé un smartphone « Lego ». Encore à l'état de concept pur, le [Phonebloks](#) se compose de différents composants entièrement modulables et détachables en fonction des besoins et des pannes.

Plus encore, les modèles de consommation changent. Désormais, nous n'achèterons plus notre lave-linge mais nous achèterons le service rendu par celui-ci. La valeur économique du produit ne reposera plus sur la valeur d'échange d'un bien, mais sur sa valeur d'usage. Le fournisseur est responsable du produit depuis sa conception jusqu'à son élimination ou son recyclage en passant par sa réparation. Il a ainsi tout intérêt à ce qu'il dure le plus longtemps possible.

Cette évolution n'est pas juste « tendance », elle s'impose ! En effet, comme le montre graphique ci-dessous, si nous poursuivons le modèle actuel linéaire de production/consommation, nous ne disposerons plus très longtemps à un prix raisonnable des énergies non renouvelables et des principaux métaux utilisés dans l'industrie.



Source : <http://www.plan-c.eu/nl/2012/11/12/hoeveel-grondstoffen-blijven-er-nog-over-voor-een-meisje-van-twee>

Pourquoi les travailleurs doivent-ils s'intéresser à l'économie circulaire ?

Parce que l'économie circulaire se développe partout en Europe...

L'économie circulaire représente une réponse innovante aux augmentations attendues du prix des matières premières. La Commission européenne a adopté, le 2 décembre 2015, une communication intitulée : « Boucler la boucle : un plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire », assorti d'un financement de plus de 650 millions d'euros au titre du programme Horizon 2020 et de 5,5 milliards d'euros au titre des Fonds structurels.

Ce plan prévoit toute une série d'initiatives législatives dans le domaine des déchets mais aussi des matières plastiques, de l'éco-conception des produits, de la responsabilité des producteurs, de la traçabilité des matières, des marchés publics, de l'obsolescence programmée, etc. auxquelles il faut se préparer.

Mieux encore, il s'agit de les anticiper si on veut rester dans la course avec nos voisins européens.

Parce que l'économie circulaire va transformer les modes de production et de consommation...

Outre l'essor de l'économie de la fonctionnalité dont nous avons parlé plus haut, en vertu de laquelle nous ne serons plus propriétaires mais locataires de nos équipements, se développe l'économie collaborative grâce aux plates-formes numériques et aux applications pour smartphones.

Tout le monde connaît aujourd'hui « Airbnb » pour la location de chambres et de maisons de particuliers, « Blablacar » qui met en relation des conducteurs qui voyagent avec des places libres avec des passagers recherchant un trajet ou encore « Menu next door », une nouvelle forme de service de restauration maison entre particuliers à prix réduits.

Toutes ces initiatives révolutionnent nos modes de vie. Si elles semblent à priori conviviales et permettent de réaliser de substantielles économies, elles peuvent également conduire à des dérapages si les prestations fournies sont payantes, en l'absence de règles qui protègent à la fois le prestataire de services et le consommateur de ces services.

Parce que l'économie circulaire implique la participation de tous les acteurs et des syndicats...

Pour se mettre en place, un projet d'économie circulaire, qu'il se situe au niveau d'un territoire ou d'une entreprise, doit convaincre. Il doit également s'enrichir de l'apport de tous les acteurs concernés à l'intérieur et au dehors de l'entreprise.

Le développement de réseaux d'acteurs (entreprises, représentants syndicaux, associations, pouvoirs publics,...) permet de croiser la diversité des expertises et de mobiliser les réseaux et les leviers de chacun.

En particulier, l'information et la sensibilisation des travailleurs aux projets d'économie circulaire constitue un gage de réussite des projets au bénéfice de tous.

A titre d'exemple, le secteur du traitement des déchets et du recyclage mérite une attention syndicale particulière. Si d'une part, on évalue son poids à plus de 500 000 emplois en Europe d'ici 2020, d'autre part, de nombreux problèmes se posent. Une partie des travailleurs de ces secteurs sont moins qualifiés, ou maîtrisent d'autres langues que le français et ont dès lors moins de possibilités de faire valoir leurs droits, ce qui les rend à la merci d'employeurs peu scrupuleux. Les travaux en sous-traitance amènent certains travailleurs à intervenir dans des chantiers aux risques parfois mal définis. Or ces secteurs sont justement parmi les plus risqués. Au Royaume-Uni, une étude a montré que le secteur du déchet a le plus haut taux d'accidents de travail et de maladies professionnelles, avec 1 travailleur sur 20 concerné.

Parce que l'économie circulaire va créer des emplois (beaucoup) et en détruire (un peu)...

Selon la Commission européenne, chaque réduction de 1 % dans l'utilisation des matières premières engendrerait 23 milliards d'euros de gains et pourrait générer 100 000 à 200 000 nouveaux emplois¹.

En France, les effectifs actuels dans l'économie circulaire ont été évalués à près de 800 000 emplois équivalents temps plein (ETP), soit plus de 3 % de l'emploi global. Plus de la moitié est employée par les éco-activités, le reste par la réparation, la location et le marché de l'occasion².

Au Royaume-Uni, une étude publiée en 2015 estime à 517 000 d'ici 2030 le nombre d'emplois créés, sur la base d'un taux de recyclage global de 85 %, d'un taux de récupération de 50 % pour les produits électroniques et les équipements, et une extension importante du secteur du réemploi et de la réutilisation³.

Les enjeux en termes d'emploi, de métiers ou de structures d'emplois dans les entreprises changeant de modèle sont souvent oubliés des analyses mais constituent pourtant une part importante des évolutions en œuvre. Il s'agit de se pencher plus précisément notamment sur le profil des emplois qui seront créés afin d'organiser les formations nécessaires au travailleurs ou futurs travailleurs.

Parce que les travailleurs sont les premiers concernés !

Ce sont les travailleurs qui sont au premier plan dans la mise en œuvre des projets d'économie circulaire dans les entreprises.

Ces projets auront non seulement d'importantes conséquences en termes de formations, de création et d'évolution des emplois, l'organisation du travail en sera transformée sans que l'on sache encore exactement dans quelle mesure. Les formes de la concertation sociale risquent d'être particulièrement impactées. Comment, en effet, construire une concertation sociale dans un cadre d'entreprises interdépendantes, par exemple au niveau d'une zone d'activité économique, alors que le cadre législatif ne le prévoit pas ?

Les travailleurs et leurs représentants doivent se préparer à rencontrer ces défis !

¹ https://www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2016-02/rapport_economie_circulaire-transitions_pro-partie_i.pdf

² L'économie circulaire, combien d'emplois ?, France stratégie, n° 46, avril 2016.

³ <http://www.actu-environnement.com/ae/news/economie-circulaire-emploi-24764.php4>